

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Yvelines
êducation
nationale



# Ecole Les GOUPILS 24 Vallée Penaut 78770 GOUPILLIERES

# Procès-verbal de la réunion du Conseil d'école n° 1 en date du 5/11/2020 par visio-conférence

Education Nationale	Parents d'élèves	Commune
Présents : Directeur/ Directrice: Madame FLETCHER	Présents:  Madame LAIFAOUI-LECOMTE	Présents : Madame François, Maire de la commune.  Monsieur LOISEL, Conseiller
Enseignants : Madame COGNET Rased :	Madame MEIRELES Madame VAN ESBROECK	municipal.
Absent(s) excusé(s): Madame Florence ALLORA, Inspectrice de l'Education Nationale	Absent(s) excusé(s): Madame BRETON JARRY	

Désignation du secrétaire de séance : Mme COGNET

Début du conseil : 18h00

## Fonctionnement du Conseil d'école

### Présentation du Conseil d'école et de ses compétences

Il est rappelé aux membres du Conseil que le Conseil d'Ecole est l'instance principale de l'école, et l'organe de concertation institutionnelle doté de compétences décisionnelles.

Le Conseil d'Ecole est présidé par le directeur d'école qui réunit les représentants de la communauté éducative et donne son avis sur les principales questions de vie scolaire. Il se réunit a minima 3 fois dans l'année et peut être convoqué de manière extraordinaire.

Le Conseil d'Ecole, sur proposition du directeur d'école :

- > Vote le règlement intérieur
- Etablit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire
- **Donne** son avis et présente les suggestions sur le fonctionnement de l'école et toute question attenant à la vie de l'école et notamment sur :
- Les actions pédagogiques et éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement;
- L'utilisation des moyens alloués à l'école;
- Les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés;
- Les activités périscolaires;
- La restauration scolaire;
- L'hygiène scolaire;
- La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire notamment contre toutes les formes de violence et de discrimination, en particulier de harcèlement
- Le respect et la mise en application des valeurs de la République

## Etablissement du règlement intérieur pour l'année 2020/2021 : vote et délibération.

Le règlement intérieur 2020/2021 est lu oralement aux représentants du Conseil et voté à l'unanimité après modification des passages faisant débat. Il est affiché dans l'école et consultable sur le site internet.

# Election des Représentants de Parents d'élèves

#### Les parents d'élèves :

Nous rappelons que l'école et les parents sont des partenaires de l'éducation des enfants. A cette fin, il est important de communiquer. Nous invitons les parents à prendre rendez-vous avec les enseignantes via le cahier de liaison. Les parents peuvent également se rapprocher des représentants de parents d'élèves, en écrivant à l'adresse mail suivante :

representantsparentsecolegoup@gmail.com

#### Les élections de parents d'élèves

Le PV des élections des représentants des parents d'élèves est signé par les parents élus.

Rappel des chiffres :

54 inscrits sur liste électorale

43 votants soit un taux de participation de 79,63 %

0 bulletin blanc

0 bulletin nul

43 suffrages exprimés

2 postes à pourvoir, 2 suppléants.

Les parents élus sont Mesdames BRETON et LAIFAOUÏ-LECOMTE suppléées par Mesdames MEIRELES et VAN ESBROECK.

Nous invitons également les parents à consulter le site internet de l'école régulièrement mis à jour : www.lesgoupils.toutemonecole.fr

Cette adresse doit être transmise à l'ensemble des parents d'élèves. Les RPE proposent aussi de communiquer par téléphone.

# Vie de l'école

# Retour sur la structure pédagogique 2020/2021

L'école accueille à ce jour 31 élèves, répartis en deux classes, comme suit :

Classe de CP-CE1-CE2 sous la responsabilité de Madame COGNET

7 CP

6 CE1

6 CE2

Classe de CM1-CM2 sous la responsabilité de Madame FLETCHER comprenant

5 CM1

7 CM2

#### Prévision des effectifs à la rentrée 2021/2022 :

7 (voire 9) CP

7 CE1

6 CE2

6 CM1

5 CM2

Il n'y a donc en l'état pas de risque de fermeture de classe.

Périscolaire: la garderie est désormais ouverte tous les jours dès 7h30 jusqu'à 8h50 et le soir jusqu'à 19h.

# Accompagnement des élèves à besoins particuliers

#### Nouveau RASED : (RASED : réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficultés)

Les enseignants spécialisés et les psychologues des RASED dispensent des aides spécialisées aux élèves d'écoles maternelles et élémentaires en difficulté. Leur travail spécifique, complémentaire de celui des enseignants dans les classes, permet d'apporter en équipe une meilleure réponse aux difficultés d'apprentissage et d'adaptation aux exigences scolaires qu'éprouvent certains élèves. Leur intervention sur le temps scolaire est soumise à l'autorisation parentale.

Le RASED de Garancières accueille cette année 3 nouveaux membres.

#### Composé de :

- Une psychologue scolaire, Madame Camille PINOTEAU, pour intervenir sur tout le secteur.
- Une enseignante chargée d'apporter une aide pédagogique (maître E). C'est Madame Sandie MARTINEZ qui intervient sur le secteur de Goupillières.
- Une enseignante chargée d'apporter une aide rééducative (maître G). C'est Madame Natacha RIBAUTE qui intervient sur le secteur de Goupillières.

Les parents qui le souhaitent peuvent les contacter directement par téléphone au 01.34.86.63.96 ou par mail : rased.garancieres@ac-versailles.fr

#### APC : Les activités pédagogiques complémentaires.

Les mathématiques ont été réintroduites cette année sur les temps d'APC. Les enseignantes sont invitées à renforcer les compétences des enfants en français et en mathématiques à raison de 21h par an pour Madame Fletcher et de 36h pour Madame Cognet.

- soutien scolaire et aide aux élèves, remédiation
- projet d'école

Les APC ont lieu les lundis et/ou mardis de 16h30 à 17h30. Quelques heures seront accordées à la préparation du spectacle de fin d'année au mois de juin. Les dates seront communiquées ultérieurement. Elles sont organisées par les enseignantes et les élèves concernés doivent recueillir l'autorisation des parents pour y participer.

#### PPRE : programme personnalisé de réussite éducative

La mise en œuvre d'actions pour aider un élève à développer ses connaissances peut prendre la forme d'un PPRE. Ce programme permet de coordonner une prise en charge personnalisée et peut intervenir à n'importe quel moment de la scolarité obligatoire. Il diversifie les aides proposées qui vont de la différenciation pédagogique dans la classe aux aides spécialisées. Il doit :

- identifier les besoins grâce à un diagnostic
- fixer des objectifs précis en nombre réduit
- se fonder sur des compétences déjà acquises
- être défini sur une période relativement courte, éventuellement renouvelable
- être expliqué à l'élève et sa famille
- **prévoir les modalités d'évaluation** des progrès réalisés et des suites à donner.

#### PAP: plan d'accompagnement personnalisé

Le plan d'accompagnement personnalisé est un dispositif d'accompagnement pédagogique qui s'adresse aux élèves du premier comme du second degré qui connaissent des difficultés scolaires durables ayant pour origine un ou plusieurs troubles des apprentissages et pour lesquels des aménagements et adaptations de nature pédagogique sont nécessaires, afin qu'ils puissent poursuivre leur parcours scolaire dans les meilleures conditions, en référence aux objectifs du cycle.

#### Evaluations nationales CP/CE1:

2 niveaux d'élèves répertoriés en dehors des élèves en réussite sur les items : élèves à besoin, élèves fragiles Pour rappel, l'école compte 7 CP et 7 CE1 ont passé les évaluations (1 élève a changé d'école pendant les vacances de la Toussaint).

- Maths CP : 2 élèves à besoin sur la comparaison des nombres et la résolution de problèmes. 6 élèves fragiles sur l'association d'un nombre à une position : madame Cognet précise que l'exercice était difficile.
- Français CP: 4 élèves à besoin sur la manipulation des lettres, des phonèmes, des syllabes.
- Maths CE1 : 1 élève à besoin sur « résoudre des problèmes et additionner ». 3 élèves fragiles sur l'ensemble des items mathématiques.
- Français CE1 : 2 élèves identifiés comme élèves fragiles dans 2 item du français (comprendre des mots lus par l'enseignant et lire des mots à voix haute)

#### Sécurité à l'école

L'exercice incendie s'est tenu le 25 septembre 2020 sans encombres.

<u>Protocole Sanitaire</u> : le nouveau protocole sanitaire a été transmis par le Ministère et est consultable sur le site de l'école.

<u>Vigipirate</u>: plan d'état d'urgence => il est rappelé aux parents que les rassemblements devant l'école sont interdits pour déposer ou récupérer les enfants.

Des plots ont été installés devant l'entrée de l'école pour éviter le stationnement de tout véhicule. Une sonnette avec caméra va être prochainement installée avec un boîtier relié à la bibliothèque (pour la garderie), à la classe du haut et à la classe du bas.

Pour assurer la sécurité au passage à niveau, Monsieur Lemière ou un membre du conseil municipal est présent à chaque ouverture des grilles.

Le projet de travaux aux abords de l'école pour sécuriser la rue de la vallée Penaut est à l'étude.

# Coopérative scolaire

Au 30/09/2020, le montant de la coopérative scolaire s'élevait à : 7098€ Les personnes nommées responsables de la coopérative scolaire :

- Madame Fletcher en tant que mandataire
- Madame Laifaoui-Lecomte en tant que présidente
- Madame Cognet en tant que trésorière

Les règlements financiers ne peuvent concerner que ceux visés par l'article du règlement intérieur déterminant les buts ou objets de la coopérative et ce, dans le cadre des statuts de l'Association Départementale.

Lecture de la lettre « légal, illégal » de l'OCCE 78 jointe à ce PV.

Cette année, nous pensons investir dans :

- -du matériel de musique pour accompagner les séances de chant
- -un appareil photo numérique pour que les élèves illustrent de photographies un journal d'école
- -réintroduction du potager de l'école au printemps
- -matériel arts plastiques pour projets ponctuels

La caisse des écoles est l'argent dont dispose la collectivité pour entretenir les locaux de l'école, financer les commandes annuelles (manuels scolaires, cahiers et fournitures diverses).

Le budget annuel accordé par la caisse des écoles peut aller jusqu'à 100€ par enfant. Les enseignantes font leurs commandes qui sont majoritairement validées par la mairie.

# **Projets annuels**

En raison du contexte sanitaire, il est impossible de prévoir un voyage scolaire. Cette année, nous avons décidé de mener deux projets communs aux deux classes :

- Projet cinéma dans le cadre d'un projet départemental, avec l'intervention lors de différents ateliers d'un professionnel des métiers du cinéma, Monsieur Alexis LARDILLEUX. La Barbacane est la structure partenaire de notre projet. L'idée est, en plus de sensibiliser les enfants au monde du cinéma (de l'écriture d'un scénario à la réalisation du film, en passant par l'histoire du cinéma, l'évolution des techniques d'images utilisées etc) de monter un film d'animations avec les enfants en partant de contes détournés). La première intervention d'Alexis en classe devrait avoir lieu le 4 décembre. Nous espérons qu'elle pourra être maintenue. Le coût du projet s'élève à 2190€; Ce projet est en partie financé par la DSDEN et s'inscrit dans le projet PACTE (Projets Artistiques et Culturels en Territoire Éducatif) qui le subventionne à hauteur de 1100€. Le reste du projet sera financé par la coopérative scolaire (la prise en charge des interventions de Mr Lardilleux et le montage du film).
- <u>Projet Vendée Globe</u>: nous allons suivre la course en classe et traiter de nombreux sujets en lien avec la mer, la géographie, les sciences etc.
- Rallye lecture en ligne sur la plate-forme « rallyelecture.fr ». Les deux classes sont inscrites.
- <u>Piscine</u>: les séances sont pour l'instant maintenues. Les établissements de bain et les transporteurs respectent le protocole sanitaire. Tous les enfants, comme les adultes devront conserver le masque dans le car et jusqu'au vestiaire.
  - =>Pour rappel, le cycle piscine pour l'école doit commencer le mardi 15 décembre 2020 au 23 mars 2021.

<u>Les sorties</u> Sortie au cinéma La Barbacane le mardi 6/10/2020. Les enfants ont pu visionner le fil Azur et Asmar de Michel Ocelot. La mallette du CNC sur ce film d'animation va nous permettre d'introduire notre

projet cinéma avant la première intervention d'Alexis Lardilleux. La coopérative scolaire a entièrement pris en charge cette sortie (coût du transport 176€ + entrées cinéma 82,50€).

## Les dates importantes :

Mercredi 11/11/2019: Armistice. Pas de rassemblement des enfants en raison du protocole sanitaire en vigueur. La célébration sera faite le jeudi 12 novembre sur temps scolaire.

Marché de Noël: annulé. Les parents réfléchissent à organiser une action pour permettre aux enfants de vivre ce Noël normalement.

Dernière semaine de janvier 2021 et première semaine de février : remise des livrets aux parents sous forme de rendez-vous individuels.

Première semaine de février 2021 : conseil d'école N°2

Samedi 26/06/2021 : kermesse de l'école

Première semaine de juillet 2021: conseil d'école N°3

Signature du président du conseil d'école

FLETCHER Mylène

Signature du secrétaire de la séance

COGNET Cécile

5